

La phase d'inscription et de formulation des vœux débute le 18 janvier 2023. Dès à présent, des ressources et outils sont mis à votre disposition, afin d'accompagner vos élèves de terminale qui souhaitent s'inscrire en première année d'enseignement supérieur.

➤ Préparation de la session 2023

Remontée SIECLE



La remontée des **fichiers SIECLE de vos élèves de terminale est indispensable**, elle permet l'identification des élèves sur Parcoursup. Grâce à cette action, les **élèves de terminale pourront s'inscrire sur PARCOURSUP**.



Cette remontée **est possible depuis le 1^{er} décembre** et doit être faite **au plus tard le 13 janvier 2023 minuit**.

Les élèves intégrés cette année en classes passerelles doivent aussi faire partie de cette remontée SIECLE (pour les établissements concernés).

Depuis votre site de gestion, côté **Établissement d'origine**, dans la rubrique **Élèves / SIECLE / Connexion à l'application de remontée SIECLE**. Les 4 fichiers suivants sont à générer et à importer : **NOMENCLATURE, STRUCTURES, ELEVES AVEC ADRESSES et RESPONSABLES AVEC ADRESSES**.

Remontée des notes et appréciations

Pour les établissements utilisant un logiciel de notes certifié, le module Parcoursup de remontée des notes mis en place l'année dernière a été amélioré pour la session 2023, dans le but de faciliter le travail des établissements : le fichier préparé pour alimenter le Livret Scolaire du Lycée (LSL) servira également à alimenter Parcoursup.



Un fichier qui ne respecte pas la structure fournie à tous les éditeurs ou qui contient une matière non reconnue dans la nomenclature en cours, ne sera pas importé sur Parcoursup.

Pour permettre aux professeurs principaux/référents de suivre leurs élèves, **il est conseillé de procéder à l'initialisation du rattachement « professeur/classe/matière » dès l'ouverture du module de remontée des notes**. (Cliquer sur «Effectuer seulement l'initialisation des associations professeur/classe/matière»). Il est donc important de **ne pas créer de compte enseignant ou d'effectuer de rattachement en dehors de ce processus d'initialisation**.



➤ Préparer les candidats à la phase d'inscription et de formulation des vœux

Présentation de la procédure Parcoursup 2023

✓ Le site d'information Parcoursup

[Le moteur de recherche des formations Parcoursup 2023](#) est ouvert depuis le 20 décembre 2022 pour permettre aux lycéens de consulter les formations, d'affiner leur projet et se préparer à la formulation des vœux à compter du 18 janvier 2023. Cette année, ce sont **plus de 21 000 formations dont certaines en apprentissage qui sont répertoriées sur le site**.



Parcoursup évolue pour apporter aux candidats une information plus claire, plus riche et plus transparente, à travers de nouvelles fiches formations.

Ces fiches présentent **les informations essentielles** permettant aux candidats de faire des choix éclairés : une description de l'établissement et du cursus, les compétences et connaissances attendues, les critères d'examen des vœux et leur degré d'importance, les dates des Journées Portes Ouvertes.



Consulter la vidéo [« Parcoursup 2023 : le nouveau moteur de recherche des formations »](#)

[Infographie : Parcoursup 2023 une information plus riche, plus claire et plus transparente](#)

Les écoles d'art et du spectacle vivant sont disponibles dans le moteur de recherche mais pour un grand nombre d'entre elles, les candidatures doivent se faire hors Parcoursup auprès des établissements. **Pour chaque école concernée, les modalités de candidature sont précisées sur la fiche détaillée de la formation.**



Si une formation ne relève pas de Parcoursup, il convient de s'adresser directement à l'établissement concerné pour connaître les modalités d'admission.

Retrouvez l'intégralité des ressources Parcoursup pour guider les élèves à chaque étape :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vidéo « Parcoursup 2023 : une plateforme au service de vos projets » ▪ Vidéo « Parcoursup 2023 : le calendrier en trois étapes » ▪ Brochure « Parcoursup 2023 en 3 étapes » | <p>Sur le site Eduscol</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diaporama « Présentation synthétique de Parcoursup 2023 » ▪ Diaporama « Présentation de Parcoursup 2023 – version longue » |
|---|--|

Accompagner les lycéens dans leur choix de formation

✓ Le rôle essentiel du Professeur Principal

[La circulaire n° 2018-108 du 10 octobre 2018](#) précise les **missions du professeur principal (PP)** au collège et au lycée, notamment sur le volet orientation :

- Il coordonne, pour chacun de ses élèves, l'information et la préparation progressive du choix d'orientation avec le psychologue de l'Éducation nationale (Psy EN).
- Il accompagne des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Il contribue à la mise en œuvre des procédures d'orientation, d'affectation et d'admission.

En classe de terminale des voies générale, technologique et professionnelle, conformément [au décret n° 2018-120 du 20 février 2018](#), **le rôle du conseil de classe** pour l'orientation des élèves vers l'enseignement supérieur **est renforcé**. **La nomination de deux professeurs principaux** permet, par leur intervention conjointe, de mieux coordonner la préparation du conseil de classe. En lien avec le Psy EN, ils accompagnent l'élève dans ses demandes et dans l'expression de ses vœux.

Lors du conseil de classe du premier trimestre ou semestre, ils rédigent, après concertation, l'avis formulé sur les fiches d'orientation et ils portent l'appréciation sur les éléments caractérisant le profil de l'élève sur les fiches Avenir.

Élément important du dialogue : [La Fiche de dialogue 2022-2023](#)

Important

En classe de terminale, l'élève bénéficie d'un **entretien personnalisé d'orientation obligatoire** avec un de ses deux professeurs principaux. Cet entretien a pour objectif d'aider l'élève à formuler ses intentions d'orientation qui seront renseignées sur la fiche Dialogue au 1^{er} trimestre. Le conseil de classe émet un avis et des recommandations sur ces projets.

L'ONISEP met à disposition des professeurs principaux des fiches **pratiques « fiche professeur » et « fiche élève »** utiles à la préparation et à la réalisation de cet entretien. Le Psy EN de l'établissement accompagne les professeurs principaux dans cette démarche d'orientation progressive.

[Retrouvez l'ensemble des fiches sur le site Eduscol](#)

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche professeur : l'entretien personnalisé d'orientation ▪ Fiche professeur : L'élève de terminale n'a pas de projet concret | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche élève : Préparer son entretien personnalisé d'orientation ▪ Fiche élève : Questionnaire – Je fais le point |
|--|---|

Accompagnement spécifique des élèves de terminale professionnelle : l'expérimentation **Bac Pro/BTS** se poursuit cette année et fera l'objet d'une partie dédiée dans un prochain DraioSup.

Des vadémécums précisent les axes pédagogiques de l'accompagnement à l'orientation selon les niveaux et proposent des pistes d'actions, des outils et des ressources afin de découvrir la diversité des formations et des métiers.

- [L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique](#)
- [L'accompagnement à l'orientation en voie professionnelle](#)
- [Bien préparer son baccalauréat et son entrée dans l'enseignement supérieur](#)

✓ Les services numériques d'aide à l'orientation vers les études supérieures

Retrouvez sur le site de [Parcoursup](#), des services numériques d'aide à l'orientation vers les études supérieures, aidant à mieux connaître les formations et le monde professionnel : [Orientation -Les ressources proposée par votre Région et les services numériques.](#)

✓ Les sessions de Lives et T'chat

Parcoursup et ses partenaires se mobilisent afin d'aider et apporter des conseils tout au long de la procédure. Différentes sessions sont programmées. Vous trouverez toutes les modalités et les liens sur la page [« Lives »](#) de Parcoursup.



[Consultez la vidéo du Live « Parcoursup 2023 – Tout savoir ! »](#)

Prochains Lives : « Comment se renseigner sur les formations grâce au nouveau moteur de recherche des formations et formuler ses vœux ?

- Mercredi 18 janvier 2023 : 1 live en partenariat avec Thotis, 1 live en partenariat avec L'Étudiant
- Jeudi 19 janvier 2023 : 1 live en partenariat avec La Voix du Nord

✓ Les ressources d'accompagnement des candidats en situation de handicap



▪ **Le moteur de recherche des formations et les fiches de présentation sont à présent accessibles aux candidats en situation de handicap.** Ils ont été complètement rénovés pour offrir une information plus claire, riche et transparente.

Sur chaque fiche de présentation des formations Parcoursup, les candidats pourront retrouver :

- **Les coordonnées d'un référent handicap** qui peut répondre à leurs questions, notamment pour aider à confirmer la compatibilité du projet d'études avec leurs situations de handicap.
- Si la formation les a communiquées, **des informations sur les modalités d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap possibles.**

- La plateforme [« Mon Parcours Handicap »](#) propose une nouvelle rubrique [« Études supérieures »](#) avec des contenus pour accompagner les lycéens en situation de handicap dans leur cursus d'enseignement supérieur et répondre aux nombreuses questions qu'ils peuvent se poser, par exemple des témoignages sous forme de [capsules vidéo](#) de la rubrique Handicap et études supérieures.
- [Les outils de professionnalisation de l'accompagnement étudiants porteurs d'un handicap](#) du MESRI.
- La publication [« Pour une université inclusive »](#) du ministère qui présente les informations générales, les dispositifs d'accompagnement et les liens utiles.
- La [Carte de l'accessibilité des établissements](#) : pour chaque université référencée, **les contacts des référents handicap** et les dispositifs mis en place (aides humaine et technique, adaptation et aménagement).
- Le dossier [« Études supérieures et handicap »](#) site de l'Onisep.

Évènements

Le salon de l'Étudiant de Lille du 19 au 21 janvier 2023

Les Journées Portes Ouvertes (JPO) et Journées d'immersion

Dans les universités, les établissements d'enseignement supérieur, les CFA, et les lycées, sont organisées des JPO permettant la présentation des formations et la rencontre avec les enseignants et les étudiants.

Des journées d'immersion sont parfois proposées.

Toutes les informations sont sur les sites des établissements.



JPO Académie d'Amiens :

Samedi 28 janvier 2023 : Université UPJV

JPO Académie de Lille :

Samedi 28 janvier 2023 : CPGE, STS

Samedi 4 février 2023 : Universités, IUT, grandes écoles et écoles spécialisées de la Métropole Lilloise (UDL) et les universités hors Métropole Lilloise (Artois, ULCO, UPHF)

Les temps forts organisés sur les territoires ou au niveau régional



✓ Sous l'impulsion des coordonnateurs de bassin, dans le cadre d'une stratégie de territoire, **les deux semaines de l'orientation au lycée** sont des temps forts de l'accompagnement et seront organisées dans les établissements. La première semaine a eu lieu **en amont des conseils de classe du premier trimestre et la seconde se tiendra durant les mois de janvier et février 2023.**

✓ **Le printemps de l'orientation** a pour ambition de devenir une étape incontournable pour les élèves de seconde et de première. Il se déroulera durant une semaine au moment des épreuves de spécialité **(20-21 et 22 mars 2023)**. Cet événement permet aux lycéens d'approfondir, en autonomie, leurs connaissances sur les métiers et les formations et les aide à construire leur projet d'orientation vers l'enseignement supérieur.